

**DECISION
D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION
Dispositif d'aides à la plantation de haies bocagères**

20240502 - 01DP

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et renforçant le rôle et les responsabilités des Etablissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en tant que coordinateurs et animateurs de la transition énergétique du territoire,

VU le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat-Air-Energie Territorial précisant qu'il est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire,

VU la délibération n°20180716-02DCC du 16 juillet 2018 portant engagement de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

VU la délibération n°20181217-54DCC du Conseil communautaire de la VEYLE du 17 décembre 2018,

VU les délibérations n°20200309-02DCC du Conseil communautaire du 9 mars 2020 et n°20201026-07DCC du Conseil communautaire du 26 octobre 2020 portant arrêt du projet de Plan Climat Energie Territorial,

CONSIDERANT que la Communauté de communes s'est engagée dans un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) qui a pour objectif la transition écologique du territoire ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes a arrêté son PCAET par délibération du 26 octobre 2020 ;

CONSIDERANT que l'action n°26 du PCAET « Reconstruire le réseau de haies et soutenir l'agroforesterie via des aides financières » indique que la Communauté de communes de la Veyle s'engage à mettre en œuvre un dispositif comprenant la restauration ou la plantation de haies ;

DECIDE que La Communauté de Communes de la Veyle accorde un subvention de 900,00€ à la Commune de Mézériat pour la plantation de 300 mètres linéaires de haies respectant les conditions de la délibération n°20181217-54DCC.

Fait à PONT-DE-VEYLE, le 16/04/2024

Certifié exécutoire

Affiché le : 13/05/2024

Transmis en Préfecture le : 13/05/2024

Le Président

Christophe GREFFET



Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20240502-20240502-01DP-AI
Date de télétransmission : 13/05/2024
Date de réception préfecture : 13/05/2024